

- DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
 RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Recommandation DEV 2019-06 Mise en service des taxis collectifs «Gare RDP - A-40» et «PJD»

DE METTRE EN SERVICE deux (2) nouvelles dessertes en taxi collectif:


Gare Rivière-des-Prairies - Secteur A-40 ("Gare RDP - A-40")

Parc Jean-Drapeau ("PJD")

Le tout à compter du mois de novembre 2019

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ -

<p>DE responsable : Planification et Finances</p> <p><i>Linda Lebrun</i> <small>Signé avec ConsignO Cloud (14/08/2019) Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.</small></p>  <p>Nom : <input type="text" value="Linda Lebrun"/></p>	<p>DE responsable : <input type="text"/></p> <p>Nom : <input type="text"/></p>
--	---

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)

- Améliorer l'expérience client
 Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
 Maîtriser les finances
 Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectifs(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

Améliorer l'expérience client - Développer le réseau en favorisant la mobilité intégrée

Améliorer l'expérience client - Bonifier le parcours client

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

L'objectif du service de taxi collectif est de subvenir à un besoin en transport collectif auquel le réseau régulier par autobus peut trop difficilement répondre. Les principaux critères pour justifier un tel service sont le manque d'opportunité et de faisabilité, respectivement en termes de potentiel de déplacements et d'aménagements.

Dans les deux secteurs à desservir, une accessibilité limitée voire une absence de service de transport collectif vers le mode lourd le plus proche (métro ou train) est constatée. Aussi et plus particulièrement:

- dans le cas du parc Jean-Drapeau, la trame urbaine est moins bien adaptée à la circulation d'un autobus, particulièrement pour le centre sportif Quartier des athlètes et le Bassin olympique.
- dans le cas du secteur A-40, le potentiel d'achalandage est trop faible et la demande trop ponctuelle pour un service régulier.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

<p>Autorisation et octroi de contrat</p> <p>Directeur général:</p>	<p>Président (cochez si requis) : <input type="checkbox"/></p>	<p>Vice-président (cochez si requis) : <input type="checkbox"/></p>
---	--	---

DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : DEV 2019-06 Mise en service des taxis collectifs «Gare RDP – A-40» et «PJD»

Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions S/O

Nouveau contrat Prolongation Sur invitation Levée d'options
 Renouvellement De gré à gré Public Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : Nombre de soumissions déposées :

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité Service à la clientèle et Accessibilité univ. Date: (jj/mm/an) 26 06 2019

Comité : Date: (jj/mm/an)

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM a comme objectif d'améliorer l'accessibilité au transport collectif pour l'ensemble des usagers de l'île de Montréal. À cet égard et sous certaines conditions, la STM offre un service de transport collectif par taxi afin d'offrir la possibilité aux usagers d'effectuer le premier ou le dernier kilomètre de leur déplacement en transport collectif.

Suite à l'analyse des besoins et l'évaluation du potentiel et de la faisabilité, les interventions suivantes sont recommandées:

Gare Rivière-des-Prairies - Secteur A-40

Il est proposé d'offrir un nouveau service à la demande, du lundi au vendredi durant les périodes de pointe, afin d'assurer une liaison en transport collectif entre la gare Rivière-des-Prairies et son terminus d'autobus, pour un secteur résidentiel d'environ vingt-cinq logements, pour les employés de la station d'épuration Jean-R. Marcotte, ainsi que pour plusieurs entreprises situées le long de l'autoroute 40, entre le boul Maurice-Duplessis et le boul Saint-Jean-Baptiste. Les usagers pourront correspondre avec le train de Mascouche ou avec les lignes d'autobus 48, 49, 81, 428 ou 449.

Le parcours serait unidirectionnel et fixe depuis la gare mais, les usagers seraient autorisés à monter ou à descendre à n'importe quel arrêt et ils devront réserver leurs places par téléphone ou par internet. Les heures de départ à la gare seraient: 6h20, 7h15, 7h50, 15h25, 16h25, 16h50, 17h45 et 18h25.

Pour un total estimé d'environ 3 000 courses par année.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle

Préparé par : Mobilité et développement des réseaux

Nom : Olivier L. Pouliot

Service : Planification et développement des réseaux

Nom : Michel Tremblay

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la société

Alan Vaudry

Signé avec ConsignO Cloud (13/08/2019)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV 2019-06 Mise en service des taxis collectifs «Gare RDP – A-40» et «PJD»

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période estimée du contrat: de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2019	2020	2021 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorier :

Linda Lebrun

Signé avec ConsignO Cloud (14/08/2019)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV 2019-06 Mise en service des taxis collectifs «Gare RDP – A-40» et «PJD»

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin / PSO-2025 Subvention
 Démarche et conclusion Développement durable / Accessibilité universelle

Parc Jean-Drapeau

En dehors de la saison estivale, il est proposé d'offrir un nouveau service à la demande, du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h15, afin d'assurer une liaison en transport collectif entre la station Jean-Drapeau et les lieux d'intérêts des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène situés à plus d'un kilomètre de la station de métro ou d'une ligne d'autobus, tels que le Musée Stewart, le Quartier des athlètes, le Bassin olympique et le Pavillon du Canada, entre autres.

Ce service de semaine serait offert à partir du lendemain de la fête du Travail jusqu'à la veille de la fête nationale du Québec. Ainsi, le taxi collectif viendrait compléter l'offre de service au parc Jean-Drapeau, puisque les lignes 767 La Ronde / La Plage et 769 La Ronde sont en service exclusivement durant la période estivale.

Le parcours serait soit à partir de la station Jean-Drapeau soit vers la station. Les usagers devront réserver leurs places par téléphone ou par internet. Les passages seraient aux 30 minutes de 6h30 à 10h00 ainsi que de 15h00 à 19h15 et aux 60 minutes de 10h00 à 15h00.

Pour un total estimé d'environ 7 000 courses par année.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin / PSO 2025 Subvention
 Démarche et conclusion Développement durable / Accessibilité universelle